Terminale Bac Pro	Histoire : Séquence II L'idée d'Europe au XX^{ème} siècle	Fiche Prof

http://lhgcostebelle.canalblog.com/

Séance 2 : La construction de l'Union européenne

Objectif : Identifier les principales étapes de la construction européenne durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle.

Aujourd'hui, l'Union européenne s'est progressivement identifiée au continent. Construction volontaire, sans modèle dans l'histoire, elle rassemble actuellement un pays européen sur deux.

Comment se construit un espace unifié pacifiquement en Europe ?

Document1 : La Communauté économique européenne en 1957

Document 2 : Le traité de Rome, 1957

Article 2. La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un Marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

Article 39 : La politique agricole commune (PAC) a pour but :
- d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre ;
- assurer ainsi un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture.

Extrait du *Traité instituant la Communauté économique européenne*, signé à Rome le 25 mars 1957.

Document 3 : La Norvège et l'Europe

« Sirène sans succès »
Dessin de Horst Haitzinger, 30 novembre 1994.

Document 4 : L'évolution de l'Union européenne

Les premières élections des députés au Parlement européen par tous les citoyens ont lieu en 1979. La française Simone Veil est élue présidente.

Quand je suis arrivée au Parlement européen, j'imaginais encore une évolution vers un système de type fédéral. Aujourd'hui, à la fois parce que nous sommes plus nombreux et parce que les mentalités ont changé, je ne peux que constater un attachement croissant des citoyens à leur cadre national et aux facteurs historiques qui ont formé des identités singulières. [...] Nous vivons un paradoxe : l'Européen d'aujourd'hui voyage beaucoup, l'euro est devenu une réalité dont la plupart se félicitent, Internet est entré dans les mœurs et la dimension de la mondialisation domine la pensée contemporaine.

Cependant, les citoyens semblent beaucoup plus attachés à leur identité nationale qu'il y a vingt ans, au point que partout se développent des tentations communautaristes. [...] Pour toutes ces raisons, si je pensais il y a vingt ans que nous parviendrions à dépasser rapidement le cadre de la nation, j'en suis aujourd'hui moins convaincue, de sorte que l'idée que je me forge désormais de l'Union européenne s'apparente davantage à un agrégat[1] de poupées russes qu'à un édifice monolithique[2].

Simone Veil, *Une vie*, Stock, 2007.

1. Agrégat : empilement. 2. Monolithique : d'un seul bloc.

Document 5 : La France passe à l'euro	Document 6 : Préambule de la charte des droits fondamentaux de l'UE, 2000
L'euro est une victoire de l'Europe. Après un siècle de déchirements, de guerres, de tâtonnements, voici que, dans la paix, l'unité et la stabilité, notre continent affirme enfin son identité et sa puissance ! Nous pouvons en être fiers, car c'est aussi un succès pour tous les Français, la récompense des efforts qu'ils ont consentis. (...) Mais vous le savez bien, il ne s'agit pas seulement de remplacer nos francs par des euros. L'euro c'est une chance d'avenir supplémentaire pour la France et les Français. Et c'est aussi une nouvelle façon d'être en Europe, de vivre l'Europe, une Europe du quotidien qui doit devenir pleinement celle des citoyens. L'euro n'est pas une fin en soi. Il signifiera, pour nous, plus de croissance, plus d'emplois, plus de pouvoir d'achat, plus d'échanges. Une France plus forte. Mais il doit être avant tout un instrument au service de l'Europe des hommes que nous construisons. Jacques Chirac, Président de la République, *discours de vœux aux Français*, 31 décembre 2001.	[...] Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice. L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples de l'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres et de l'organisation de leurs pouvoirs publics au niveau national, régional et local ; elle cherche à promouvoir un développement équilibré et durable et assure la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement. [...]

Questions :

I - 1957. La création de la Communauté économique européenne :

1) Quels sont les pays impliqués dès l'origine dans la construction européenne (doc.1) ?

- Six pays sont impliqués, dès l'origine en 1957, dans la construction européenne : les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la France, l'Allemagne (la République fédérale d'Allemagne) et l'Italie.

2) Distinguez les ambitions économiques et les ambitions sociales définies dans le document 2.
Quel élément explique en 1957 que la priorité de la PAC soit le développement de la production et la sécurité des approvisionnements ? (doc.1 et 2) ?

- Les ambitions économiques énoncées sont la création d'un grand marché européen, mais aussi l'harmonisation des politiques économiques des États membres, le développement de l'ensemble de l'espace créé, dont on attend une **expansion durable**. L'ambition sociale est la promesse que ce marché commun apporte à chacun une nette amélioration de son niveau de vie.
- *Les populations européennes ont fortement souffert du rationnement et de la sous-alimentation pendant la guerre. La fin du conflit n'a pas mis fin à la pénurie alimentaire. En France par exemple, le rationnement est maintenu jusqu'en 1949. Une partie de l'aide Marshall a d'ailleurs été utilisée pour améliorer la situation alimentaire en Europe occidentale. En 1957, il est donc normal que les signataires du traité de Rome instituant la CEE souhaitent développer la production du continent européen pour assurer son indépendance alimentaire.*

II - 1957-1993. La marche vers l'Union européenne :

3) Quelle est la place de la CEE en Europe, quinze ans après sa création ?

- Quinze ans après sa création, la CEE n'est encore qu'une organisation économique parmi d'autres. Elle n'a pas accueilli de nouveau membre et rassemble même moins de pays que les autres organisations. La construction économique semble plus avancée à l'est du rideau de fer qu'à l'ouest où deux projets parallèles coexistent.
- L'Association européenne de libre-échange (AELE) En 1960, les ministres de l'Autriche, du Danemark, de la Norvège, du Portugal, de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni fondent, à l'initiative de ce dernier, l'Association européenne de libre-échange.

- Elle a pour objectif de créer une zone de libre-échange pour les pays d'Europe non membres de la Communauté économique européenne (CEE) et de contrebalancer le poids et l'influence économiques de celle-ci en regroupant les pays qui ne souhaitent pas y adhérer ; et ce afin de bénéficier des avantages commerciaux d'un vaste marché unique, sans mettre en place de coopération plus avancée : une zone de libre-échange limitée aux produits industriels et agricoles transformés sans tarifs douaniers communs vis-à-vis de l'extérieur et sans mise en place de politiques communes. Son échec (ou le succès de la CEE) semble patent puisque, progressivement, ses membres rejoignent l'organisation rivale. L'AELE compte encore aujourd'hui quatre États : la Norvège, la Suisse, l'Islande (adhérente en 1970 mais qui, depuis la crise de 2008, est candidate à l'UE) et le Liechtenstein (adhésion en 1991 – *non figuré sur la carte*). Trois d'entre eux (l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) ont constitué en 1994 avec l'Union européenne l'Espace économique européen (EEE).
- Le Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM, plus connu à l'ouest sous la dénomination de COMECON, abréviation d'origine anglo-saxonne) a été créé le 25 janvier 1949. Pendant toute la période stalinienne, il a surtout facilité la conclusion d'accords économiques bilatéraux. Les résultats des premières années furent donc décevants, et ce d'autant plus que les pays de l'est privilégiaient tous le développement industriel. Après la mort de Staline et les événements de 1956 en Pologne et en Hongrie, les choses ont évolué vers une moindre soumission des différents partenaires à l'URSS mais le sentiment d'un pillage de leurs richesses au seul profit de l'Union soviétique reste fort chez les habitants du bloc de l'Est. Il s'écroule avec le Mur.

4) Comment interpréter ce dessin de presse ? Quel point de vue exprime-t-il (doc. 3) ?
- Ce dessin de presse illustre le refus de la Norvège d'entrer dans la communauté européenne (alors qu'elle est membre de l'AELE). Le dessinateur s'appuie sur des personnages et des anecdotes issus de la mythologie pour caricaturer la situation (Europe assise sur Zeus, transformé en taureau; la Norvège symbolisée par un drakkar dont la proue figure un Viking, lequel, comme Ulysse résistant aux sirènes, se bouche les oreilles pour ne pas entendre le chant d'Europe).
- Pour mémoire, Europe est le nom d'une princesse d'Asie mineure enlevée par Zeus transformé en taureau. Il l'emmène en Crète et lui fait trois enfants. Le taureau occupe dans la religion et la civilisation crétoise (qui serait née en Asie) une place particulière (ce qui explique également le mythe du minotaure).

III - L'avenir de l'Union européenne :

5) Entre 1979 et 2007, quelle analyse différente sur l'évolution de l'Europe fait l'auteur (doc. 4) ? Expliquez l'expression : « un agrégat de poupées russes ».
- En 1979, Simone Veil croit en la construction d'une Europe fédérale ou, pour le moins, s'inspirant largement de ce modèle politique. En 2007, elle n'y croit plus guère. En effet, même si l'Europe est largement entrée dans le quotidien des habitants des pays membres (influence des voyages, de l'euro et d'Internet par exemple), ceux-ci sont bien plus attachés à leur identité particulière, nationale, voire communautaire au sens étroit du terme.
- Simone Veil : femme politique française, née en 1927. Déportée adolescente dans les camps nazis, elle est connue principalement pour deux engagements successifs : l'avortement et le droit des femmes, d'abord (ministre de la santé de 1974 à 1979 - voir programme d'histoire de première) ; la construction européenne, ensuite (élue au Parlement européen en 1979, elle est la première femme à le présider). Elle est membre de l'Académie française.
- Simone Veil parle d'un « agrégat de poupées russes » car la construction de l'Europe n'est pas homogène, tous les pays membres de l'Union ne sont pas nécessairement partie prenante de tous les dispositifs, quelle que soit leur date d'entrée. La carte de la page 33 permet de le vérifier pour les exemples de l'euro (qui concerne essentiellement des pays membres de longue date auxquels il faut ajouter Malte, Chypre, la Slovaquie, la Slovénie et l'Estonie) ou de l'espace Schengen (auquel participent des pays non membres de l'Union mais non les derniers pays adhérents). Le Royaume-Uni n'a souhaité intégrer ni l'un ni l'autre.

6) Document 5 : Que signifie l'affirmation « notre continent affirme enfin son identité et sa puissance ! » ?

- L'adoption de l'euro, même limitée à 12 pays membres, est à l'évidence un facteur d'identité. Mais elle a été aussi présentée comme un facteur de puissance : elle permet en effet de mieux résister aux risques d'attaques spéculatives contre l'une ou l'autre des monnaies nationales ; elle permet aussi à la monnaie européenne de se poser en rival du dollar et de développer des fonctions de monnaie d'emprunt ou de réserve.

Complétez la carte de la construction de l'Union Européenne (voir blog)

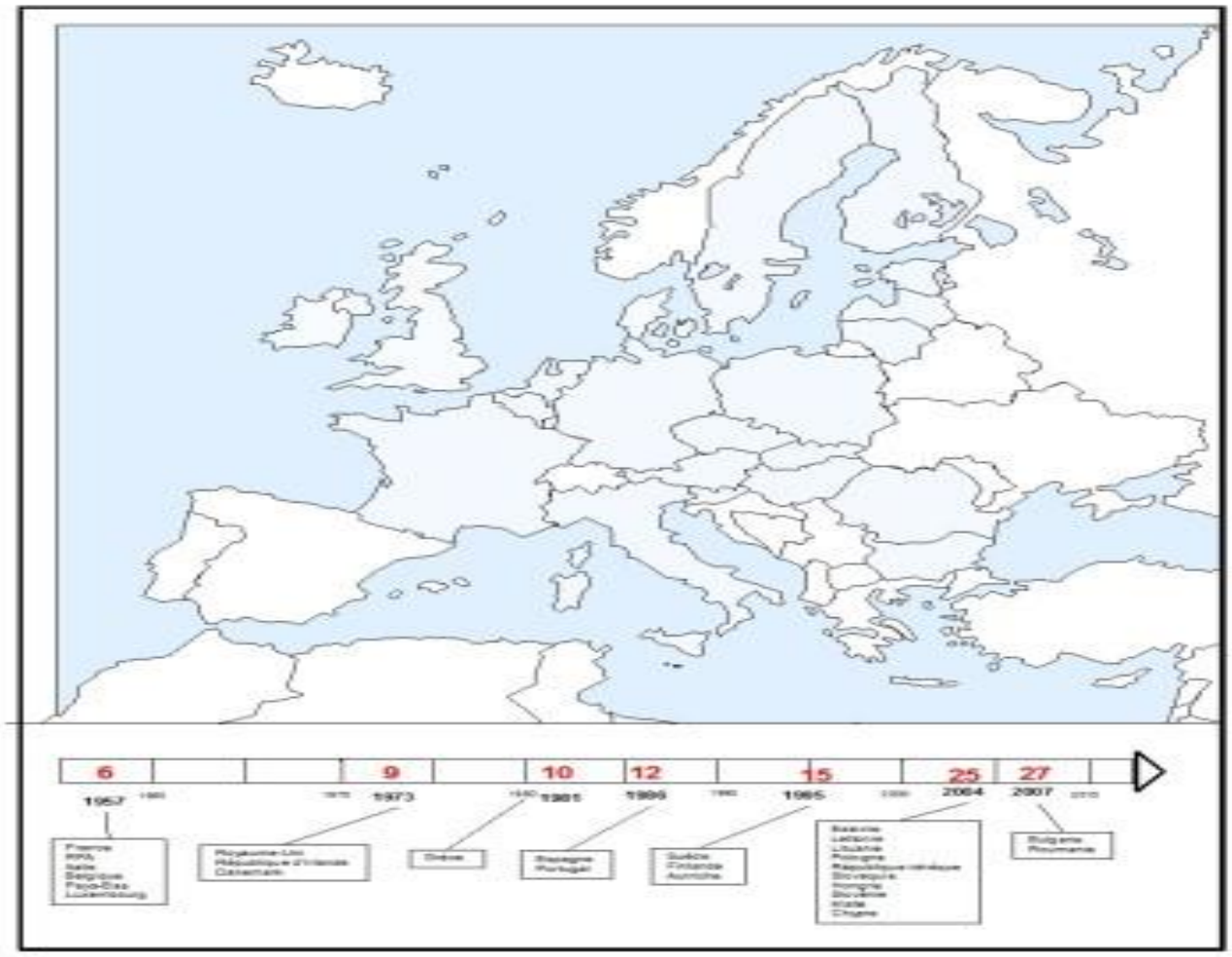

A retenir :

I - 1957. La création de la Communauté économique européenne :

La CECA est une construction supranationale sans précédent puisque des États indépendants mettent leurs ressources en commun. L'unification européenne entre dans les faits, pas à pas, avec nécessairement l'adhésion des citoyens : un projet d'armée européenne échoue en 1954.
La consolidation de la Communauté. Dès 1944, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg créent une union économique : le Benelux. Certains dirigeants européens s'en inspirent pour proposer un Marché commun. Le 25 mars 1957, les six pays de la CECA signent, à Rome, le traité fondateur de la Communauté économique européenne (CEE).

II - 1957-1993. La marche vers l'Union européenne :

La CEE réalise une zone où circulent librement les biens, les marchandises, les capitaux et les hommes. Elle élabore des politiques et des législations communes. Certains pays européens créent, pour la concurrencer, sans supranationalité, l'Association Européenne de Libre Échange (AELE).
Élargie et approfondie, la CEE devient, en 1993 l'Union européenne (UE). Par ses réalisations économiques, culturelles ou institutionnelles, elle s'affirme graduellement comme l'organisation politique la plus importante en Europe, surtout après l'effondrement du bloc soviétique.

III - L'avenir de l'Union européenne :

L'Union compte, depuis 2013, 28 membres (27 après le départ du R.U prévu avant mars 2017). Tout pays européen démocratique, qui respecte les droits de l'Homme et a une économie stable, peut être candidat. Pourtant, certains États comme la Norvège ou la Suisse préfèrent rester à l'écart, même s'ils signent des accords ponctuels avec l'Union.
Les États de l'Union délèguent une partie de leurs pouvoirs aux institutions communautaires. Pour la première fois, des pays gouvernent en commun. L'objectif d'une fédération, rêvée par les fondateurs de l'Europe et amorcée par six pays, semble difficilement concevable aujourd'hui, mais l'Europe de demain sera ce qu'en feront ses citoyens.

Depuis 2002, l'euro circule comme monnaie unique dans la majorité des États membres de l'UE.
Groupant 27 pays et 500 millions d'habitants, l'Union européenne est aujourd'hui la première puissance commerciale du monde et un des pôles majeurs de l'économie mondiale. Mais elle reste encore loin de l'idée européenne formulée par les Pères fondateurs : elle n'a pas de défense commune et reste dépendante sur ce point de l'OTAN. (atlantisme)
En outre, l'Europe n'a toujours pas de gouvernement politique et les divergences entre fédéralistes et souverainistes persistent. Dans un contexte de crise économique et de fort chômage, elle souffre enfin d'un «déficit social » qui affaiblit sa légitimité en particulier dans les couches populaires. Face à ces situations, l'Union a du mal à renouveler ses projets.

***Supranationalité** : qui dépasse la souveraineté nationale. Une institution supranationale est un organisme auquel les États membres abandonnent une part précise de leurs pouvoirs de décision, sans aller jusqu'au fédéralisme.*
***Atlantisme :** attitude faisant du maintien du partenariat avec les États-Unis une priorité politique.*

T.D sur Construction européenne.